

Négociations salariales 2021

Orange dispose de 5 milliards d'euros pour augmenter tous les salaires

Montreuil, le 04/03/2021

Où vont les richesses créées par le travail des salariés ? Qui prend la plus grande part du gâteau ?

Pour la CGT, les employeurs ne rémunèrent pas les salariés à hauteur de la richesse qu'ils créent par leur travail. Ils préfèrent en redistribuer la quasi-totalité aux actionnaires battant chaque année des records de dividendes.

Orange a versé aux actionnaires 2,1 milliards d'euros de dividendes en 2018, 1,57 milliards en 2019 et 2,62 milliards en 2020 soit une hausse de + 40% versus 2019.

Dans le même temps, Orange a versé aux salariés en augmentation de salaires seulement 81 millions d'euros en 2018, 105 millions en 2019 et à peine 63 millions en 2020 soit une baisse de - 40% versus 2019.

Rétablissons une vérité ! Ce ne sont pas les salariés qui coûtent cher à l'entreprise mais bien les actionnaires...

Il est important de rappeler que ce qui coûte cher à l'entreprise, ce ne sont pas les faibles hausses de salaires mais bien les revenus records accordés au capital. En effet, depuis la création d'Orange SA, 97% des bénéfices ont été reversés aux actionnaires.

La CGT réclame que ces bénéfices soient consacrés à l'investissement dans l'économie réelle, à l'amélioration de la qualité de nos réseaux sur l'ensemble du territoire, à la recherche et au développement, à la création d'emplois et aux augmentations de salaires pour toutes et tous.

Ensemble, mettons fin à l'accaparement des richesses par les actionnaires et réclamons notre part du gâteau !

Orange ne connaît pas la crise et engrange de substantiels bénéfices en 2021...

Alors que nous sommes en pleine crise économique, sanitaire et sociale, Orange affiche une très bonne santé financière. Les salariés devraient s'en réjouir. Il y a 5 milliards d'euros à redistribuer ! La direction s'est empressée de rétribuer grassement les actionnaires en leur versant 750 millions d'euros de dividendes en décembre soit 12 fois le budget qu'elle a consacré dans le même temps aux augmentations de salaires 2020 du personnel.

Quel manque de reconnaissance pour des salariés à qui la direction demande, depuis plus d'un an, solidarité, efforts et sacrifices dans des conditions de travail particulièrement dégradées : travail à domicile imposé sans cadre légal et sans indemnisation digne de ce nom pour environ 70% du personnel ; avec une prime COVID distribuée à moins de 10% du personnel en 2020 laissant un goût très amer et la confiscation de congés annuels. Et maintenant, c'est le plan d'économie d'un milliard d'euros net (ScaleUp) dont la moitié se fera sur le dos des salariés d'Orange France (départs anticipés et modération salariale). C'est aussi l'offre réservée aux personnels consistant à acheter des actions qui va écarter tous les salariés aux bas revenus, pendant que les actionnaires perçoivent 500 millions d'euros gratuits.

Pour la CGT, les salariés doivent avoir la part qu'ils méritent, c'est-à-dire à la hauteur des richesses qu'ils créent et des efforts qu'ils fournissent. Cela passe par des augmentations de salaires pour tous

Il y a urgence à augmenter les salaires afin d'augmenter le pouvoir d'achat pour permettre aux salariés de vivre correctement de leur travail.

AUGMENTER LES SALAIRES CHEZ ORANGE, C'EST POSSIBLE !

La négociation salariale 2021 va bientôt démarrer. L'année dernière, ayant fait face à un front commun syndical déterminé, la direction a préféré imposer une décision unilatérale impopulaire. Elle a mis en avant l'incertitude liée à la crise sanitaire pour justifier une baisse conséquente de 40% comparé au budget 2019. Pour rappel, ces négociations doivent prendre en compte uniquement les résultats de l'année N-1, De plus, les résultats financiers 2020 sont finalement bien meilleurs que les prévisions pessimistes, voire alarmistes, de la direction, alors que le secteur des télécommunications a été préservé comme la CGT l'avait prévu. Un résultat net record de 5 Milliards d'euros pour 3,2 milliards en 2019 et 2,16 milliards en 2018 soit +57% !!!

La CGT dénonce le choix de la direction de privilégier les actionnaires au détriment des salariés, dont l'investissement a pourtant été mis en avant par les communications du PDG. Il est temps de récompenser ceux qui créent la richesse d'Orange.

Les cotisations sociales ouvrent des droits à des prestations sociales aux salariés, les exonérations de cotisations les en privent...

C'est pour cela qu'il faut que les hausses de rémunérations soient des augmentations de salaires, non des éléments de rémunérations variables exonérées de cotisations sociales (primes, actionnariat, CS pour les fonctionnaires...), qui constituent donc des ressources en moins pour la solidarité et les niveaux des pensions et retraites.

Tous ensemble, faisons en sorte que la négociation salariale 2021 soit celle de la hausse des salaires et du pouvoir d'achat !

Négociations salariales 2021

Orange dispose de 5 milliards d'euros pour augmenter tous les salaires

Montreuil, le 04/03/2021

Votre avis compte pour la CGT...

La CGT met à votre disposition une consultation sur les salaires 2021 pour nous exprimer vos attentes et vos aspirations.

Soyez acteur de vos augmentations de salaire en répondant massivement sur ce lien :

<https://msurvey.orange.com/NAO2021> !

Avec la CGT, réclamez un partage des richesses plus équitable !

Cela doit passer par des augmentations de budgets qui permettent :

- Des augmentations de salaire pour tous et un rattrapage du pouvoir d'achat afin d'en vivre décemment ;
- Des mesures concrètes pour la suppression définitive des écarts salariaux femmes/hommes selon le principe « à travail de valeur égale, salaire égal » ; Obtenir au minimum le 13^{ème} mois pour toutes et tous en plus des rémunérations actuelles ;
- Des mesures concrètes pour les fonctionnaires dont le point d'indice est gelé depuis 2010, excepté l'aumône de 2016 ;
- Des mesures concrètes de rattrapage salarial pour tous les cadres dont le salaire est inférieur au plafond de la Sécurité Sociale (3 428 € bruts/mois, 41 136€ bruts/annuel) ;
- La reconnaissance des qualifications des métiers par des promotions largement méritées ;
- Des mesures concrètes pour augmenter le nombre de promotions (fonctionnaires en fin de carrière, rattrapage des sous positionnements, régularisation des 22 000 salariés sans promotion depuis plus de 10 ans ...) ;
- Des salaires d'embauche qui reconnaissent les diplômes et l'expérience professionnelle ;
- Le versement d'une prime exceptionnelle Covid-19 de 1 000 € pour tous ;

Orange possède un pactole de cinq milliards d'euros !

Tous ensemble, mobilisons-nous pour réclamer la fin de l'accaparament des richesses par les actionnaires et notre part d'augmentations de salaires !